

Compte-rendu réunion de rentrée A.P.E

Samedi 21 Septembre 2019

Le bureau de l'association, composé de 5 personnes, accueille 8 parents, qu'il remercie et auxquels il propose un tour de salle pour se présenter mutuellement.

1.Rappels des buts et fonctions de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E) du collège par Valérie Roussel, Présidente en fin de mandat :

-Servir de lien entre les parents et l'administration du collège:

Lors de réunions (environ 5 par an, dont 3 classiquement au premier trimestre, libres d'accès, annoncées à l'avance aux adhérents de l'association, avec des dates choisies par proposition de doodle pour convenir au plus grand nombre), les parents peuvent exprimer leurs questions ou leurs problèmes.

Le groupe réuni en discute et propose des réponses ou solutions. En cas de besoin, le bureau demande à la Principale une entrevue-secondaire pour exposer les problèmes ou questions restés (restés) sans réponses.

L'association se félicite globalement de la qualité de l'écoute et des contacts dont elle dispose auprès de l'ensemble des professionnels travaillant au collège.

Elle dispose d'un site internet (www.apeyvescoppens.jimdo.com) régulièrement tenu à jour par Aurélie Desmas. Les coordonnées des membres du bureau, des différents parents élus dans les différents conseils et commissions y sont indiqués. Les comptes-rendus de toutes les réunions auxquelles participe l'association y sont déposés.

-Participer aux différentes instances du collège :

Des parents volontaires dans l'association se présentent aux élections pour représenter ensuite les parents dans leur ensemble au sein du *Conseil d'Administration (C.A) et des autres commissions* (permanente, éducative, éducation santé citoyenneté, conseil de discipline). La liste de ces volontaires doit être établie en cours de cette réunion de rentrée.

Des parents volontaires (pas forcément les mêmes !) se répartissent les différents *conseils de classe* (trimestriels et propres à chaque classe). La liste de ces volontaires doit être rapidement établie à partir des candidats trouvés suite à envoi de courriers d'appels à candidature.

-Aider les familles :

-> En organisant la *fourniture de kits scolaires* au meilleur prix au moment de la rentrée. Opération totalement bénévole de la part de l'association, qui ne dégage aucun bénéfice dans son organisation, destinée à seulement simplifier les achats de fournitures demandées. Le regroupement permet néanmoins une baisse substantielle du coût de ces achats.

-> En soutenant le *financement de projets pédagogiques* (essentiellement voyages des élèves) grâce notamment au bénéfice généré par différentes autres actions au cours de l'année : repas à emporter courant Octobre, tenue d'une buvette lors de la soirée théâtre en fin d'année-

-> L'association fait les *démarches nécessaires pour solliciter également l'aide des communes* où résident des collégiens concernés pas des voyages scolaires. Certaines communes (pas toutes !!!!) répondent en faisant un geste financier, différent de l'une à l'autre. L'association reverse intégralement et spécifiquement ces aides aux familles des élèves « chanceux » de résider dans ces communes. A savoir : Sérent ne propose une aide qu'aux familles résidentes qui se manifesteront auprès de la mairie pour la solliciter.

-> Toutes les autres idées peuvent être étudiées, n'hésitez pas !

2. Bilan financier par Agnès Rohmer, Trésorière :

En 2018/2019, l'Association a engrangé un petit bénéfice final de 156€. Les comptes peuvent donc être qualifiés de stables.

➔ Dépenses :

-Subventions accordées aux voyages : chaque élève a pu recevoir une aide de 5€ par voyage subventionné. Tous les voyages « longs » ont été aidés (Allemagne, Grande Bretagne, Espagne et Pays de Loire, seule la journée passée à Jersey par les 6èmes ne l'a pas été), soit une dépense globale de 1160€.

-Frais de fonctionnement stables autour d'une centaine d'euros, représentés essentiellement en coût d'assurances obligatoires et en quelques courriers ou cadeaux offerts par l'Association lors de départs de personnels ou enseignants.

➔ Recettes de l'année 2018/2019

-Adhésions de la dernière rentrée : en baisse légère par rapport à l'année précédente, 59 familles (sous réserves de quelques adhésions retardataires !) ont versé leur cotisation de 5€.

- Opération « Plat à emporter » (rougail saucisse réunionnais cuisiné par Kalou depuis plusieurs années): 695€ de bénéfice, dont une part importante assurée par la vente de caramel au beurre salé réalisé par Alexandra, une maman d'élève qui a quitté l'association l'année dernière. Un immense merci à elle !

- Bénéfice buvette soirée théâtre : 404€

-Bénéfice vente kits scolaires : 13€.

3. Renouvellement du bureau :

Agnès Rhomer (trésorière adjointe) et Emmanuelle Solans (secrétaire) quittent l'association car leurs plus jeunes enfants entrent cette année au lycée. Lydia Denoual et Nathalie Rincé entrent dans le bureau pour les remplacer.

Un grand merci à Agnès et Emmanuelle pour leur travail effectué au sein de l'association.

Les postes se répartissent au final ainsi :

Lydia Denoual Présidente,

Jacqueline Rouillé Trésorière, secondée par Valérie Roussel, Trésorière adjointe,

Marielle Rambaud secrétaire, secondée par Nathalie Rincé, secrétaire adjointe.

4. Appels aux volontaires pour les prochaines élections de représentants des parents d'élèves au futur C.A et pour constituer les équipes de délégués de classe :

L'assemblée fournit les six titulaires requis (**Valérie Roussel, Nathalie Davalo, Nathalie Rincé, Marie-Christine L'hospitalier, Lydia Denoual, Virginie Battista**) et les 6 suppléants souhaités (**Philippe Averty, Véronique Couedic, Rozenn Guégan, Virginie Reynaud, Yann Reuillé, Marielle Rambaud**) pour constituer la liste de parents aux prochaines élections pour le C.A et ses différentes commissions.

Suite aux courriers envoyés par le collège, de nombreux parents sont candidats pour siéger aux conseils de classe, chaque fin de trimestre. Néanmoins, alors que des classes sont largement dotées en candidats, d'autres se retrouvent toujours sans aucun... Certains candidats acceptent donc de changer de classe, afin d'assurer une représentation parentale minimale dans tous les conseils. Qu'ils en soient largement remerciés !

Attention cependant : suite à ces mouvements, **les classes de 6.1, 6.2, 5.3, 4.2 et 3.2 se retrouvent toujours avec un seul délégué parent.** Si celui-ci est empêché lors des tenues de conseils, aucune représentation ne pourra être assurée. Si certains parents de ces classes pouvaient **se mobiliser pour prêter main forte au cas où,** qu'ils n'hésitent pas à se déclarer, ils seront les bienvenus !

5. Préparation opération « Plat à emporter » :

Date fixée au **Samedi 12 Octobre 2019** : retrait des portions commandées **entre 15 et 18h**, avec goûter offert par l'Association.

Décision prise de diversifier la formule de l'année dernière : la **vente de rougail saucisse** mitonné par Kalou sera complétée d'une **vente d'un jambon à l'os accompagné d'un gratin dauphinois** assuré par Cyril Asfez. Emmanuelle Solans propose de mettre à disposition de l'association une partie de sa récolte de miel d'été artisanal, vendu à prix coûtant, en offrant un bénéfice de 2€ par pot à l'association.

Des bulletins de commande vont être prochainement distribués avec **retour des commandes souhaité pour le 02 octobre 2019 au plus tard.**

Pour éviter les ennuis causés par les quelques oublis des années précédentes, il y sera clairement indiqué que **les plats non récupérés avant 18h ne pourront être délivrés.**

6. Questions diverses :

Un problème est apparu à certains parents suite à des changements d'emplois du temps à la rentrée : **les élèves libérés de cours en fin de matinée**, et prenant habituellement un bus pour rentrer, **ne peuvent quitter le collège accompagnés de leurs parents qu'après y avoir pris leur repas.** Les parents sont donc contraints de les récupérer en début d'après-midi, ce qui oblige certains à revenir sur Malestroit uniquement pour cela.... A l'heure des économies d'énergies et de temps demandées, cette situation est difficile à concevoir.

Un parent, dont l'enfant a été victime de **harcèlement scolaire** l'an dernier, demande à ce que cette problématique soit plus efficacement combattue dans l'établissement, par multiplication des informations et des sensibilisations auprès des élèves, et par implication intransigeante de tous les personnels de surveillance. Les élèves reconnus coupables devraient être plus sévèrement sanctionnés (répondre de leurs actes à minima devant une commission de discipline et pas seulement en écopant de quelques jours d'exclusion).

7. Programmation de la prochaine réunion de l'A.P.E :

A établir suite à consultation par Doodle, la semaine avant les vacances de la Toussaint.

Ordre du jour :

- Distribution des postes dans les différentes commissions suite aux élections de parents d'élèves.
- Questions diverses.